

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré

Mo
b

23019603



31 JAN. 2023

Greffe

N° d'entreprise : 0403 881 076

Nom

(en entier) : **IMPRIMERIE - EDITIONS DRICOT**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **Place de la Résistance, 12 à 4020 LIEGE****Objet de l'acte : Nomination administrateur - changement de siège social**

L'Assemblée générale extraordinaire du 1/12/2022 nomme la SRL IMPRIM MANAGEMENT (BE 0563.481.017) comme administrateur. Le représentant permanent pour ce mandat est Monsieur Jean-Marc BRISBOIS.

Le mandat sera à titre gratuit, sauf décision contraire de l'Assemblée générale. Le mandat prendra effet au 01/01/2023, et ce, pour une durée indéterminée.

L'Assemblée générale nomme Monsieur Bauduin STASSE comme Administrateur-délégué en charge de la gestion journalière.

Le mandat sera à titre gratuit, sauf décision contraire de l'Assemblée générale. Le mandat prendra effet au 01/01/2023, et ce, pour une durée indéterminée.

Après les modifications décidées lors de cette Assemblée, l'Organe d'administration sera composé comme suit :

Administrateur-délégué : Monsieur Bauduin STASSE

Administrateurs : - SRL IMPRIM MANAGEMENT représentée par son administrateur Monsieur Jean-Marc BRISBOIS;

- Monsieur Marcel DRICOT.

L'Assemblée générale décide à l'unanimité de transférer le siège social situé Place de la Résistance n° 12 à 4020 LIEGE vers l'adresse suivante : Allée des Acacias n° 1 à 4600 VISE.

La décision prend effet à la date du 01/01/2023.

L'Assemblée générale du 01/12/2022 désigne comme mandataire spécial la SRL VJP Experts Comptables, représentée par l'un de ses administrateurs, ayant son siège Vole de l'Ardenne, 12 à 4053 EMBOURG, et inscrite auprès de la BCE sous le n° 0880.440.393, avec pouvoir de subdélégation, afin de pourvoir aux formalités prévues par le Code des Sociétés et Associations, aux formalités relatives aux dépôts auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent et à la publication aux Annexes du Moniteur belge des décisions prises. De plus, l'Assemblée générale charge la SRL VJP Experts Comptables d'effectuer toutes autres formalités de publicités qui n'émaneraient pas du Code des Sociétés et Associations (registre UBO, eStox). La SRL VJP Experts Comptables ne prend aucune décision à ce sujet, mais se limite aux formalités administratives de dépôt au greffe résultant des décisions prises.

Un exemplaire du procès-verbal de l'Assemblée générale du 01/12/2022 est déposé conjointement.

Bauduin STASSE
Administrateur-délégué

IMPRIM MANAGEMENT SRL
représentée par Jean-Marc BRISBOIS
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/02/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).